

Paris, le

- 5 OCT. 2015

Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Monsieur le Ministre, *Che Bernad,*

Après des échanges avec vos services, j'apprends avec étonnement que Monsieur Marek HALTER, témoin du mariage de Premier Ministre, a été reçu à la Préfecture de Police afin de trouver «un arrangement» pour le maintien du «Mur pour la Paix» en toute illégalité sur le site du Champ de Mars et cela malgré «la dangerosité et l'instabilité» reconnues par les autorités publiques.

Vous m'avez indiqué, dans vos courriers du 3 octobre 2014 et 10 juillet 2015, me faire parvenir rapidement le calendrier et les modalités de démontage de cette structure. Vous avez toujours eu à cœur que la Loi soit respectée par tous et en toutes circonstances. Les habitants du 7^{ème}, à la suite de vos courriers, vous en savent gré et vous remercient. Ils ont confiance en vous et en votre autorité.

Je me permets de vous joindre des photos de ce jour illustrant l'état de dégradation très avancée et de dangerosité de ce Mur. Cet édifice totalement délité constitue un risque grave pour la sécurité des personnes. Des panneaux entiers de verre tombent de jour en jour. D'ailleurs, des enfants ont déjà été blessés par des chutes de verre. Les Parisiens sont choqués par le «traitement de faveur» accordé à Monsieur Marek HALTER.

Le Champ de Mars est de plus en plus dégradé par de nombreux événements en lien avec l'actualité. Ces nuisances exaspèrent les riverains qui ne supportent plus de ne pas être entendus par les autorités. Nous comptons sur vous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Atré

R Dati

Rachida DATI

Monsieur Bernard CAZENEUVE
Ministre de l'Intérieur